

Hydro-Sherbrooke

Nom : [REDACTED]	No d'abonnement : [REDACTED]
Adresse : [REDACTED]	No d'entrée : [REDACTED]

Si vous payez par téléphone ou Internet, svp utilisez le numéro d'abonnement à 15 chiffres

Du 2021-08-12 au 2021-10-08		Détail facture courante : Tarif D		
Compteur	209251	Les 40 premiers kWh par jour : 1260 kWh X 0,06159\$	77,60\$	
Nombre de jours	57	Frais d'accès au réseau : 57 jrs X 0,41168\$	23,47\$	
Lecture courante	7246			
- Lecture précédente	7120			
= Différence	126			
X Multiplicateur	10			
= kWh	1260			
kWh/jr	22			
Mode de lecture	R			
		Sous-total	101,07\$	
		TPS	5,05\$	
		TVQ	10,08\$	
		<b>Total facture courante</b>	<b>116,20\$</b>	
<b>État actuel du compte</b>				
		Solde antérieur	[REDACTED]	
		2021-09-20 Paiement	[REDACTED]	
		2021-10-15 Paiement	[REDACTED]	
		Facture courante	[REDACTED] \$	
		<b>Solde</b>	<b>[REDACTED] CR</b>	
<b>Message</b>				
Hydro-Sherbrooke s'est doté d'une procédure de plainte formelle. Celle-ci prévoit qu'en dernier recours votre plainte pourrait être adressée à la Régie de l'énergie. Le détail de la procédure à suivre se trouve sur notre site web au : <a href="http://sherbrooke.ca/plaintehydro">sherbrooke.ca/plaintehydro</a> . Une version papier demeure disponible sur demande.				
<b>Échéance de la facture : 2021-11-11</b> [REDACTED]				
<b>Consommations antérieures</b>				
Date	kWh	kWh/jr	Montant (tx incl.)	Mode
Du 2021-06-09 au 2021-08-12 (64 jrs)	1490	23	135,81\$	R
Du 2021-04-09 au 2021-06-09 (61 jrs)	1930	32	165,54\$	R
Du 2021-02-10 au 2021-04-09 (58 jrs)	4070	70	378,68\$	R
Du 2020-12-10 au 2021-02-10 (62 jrs)	4850	78	457,93\$	R
Du 2020-10-09 au 2020-12-10 (62 jrs)	3130	50	272,44\$	R
Du 2020-08-10 au 2020-10-09 (60 jrs)	1600	27	139,88\$	R
<b>Total</b>	<b>(367 jrs)</b>	<b>17070</b>	<b>1 550,28\$</b>	
TPS 122790058RT0001 TVQ 1006032881TQ0007 Hydro-Sherbrooke : 1800 rue Roy, Sherbrooke J1K 1B6 Tél. : 819-821-5622 Frais d'administration : 1,20% par mois = 14,40% annuel				

**Fiers d'énergiser  
votre quotidien**

Hydro-Sherbrooke

SIPC386



Numéro d'abonnement : [REDACTED]  
Date d'échéance : 2021-11-11  
Total dû : [REDACTED]  
Montant payé : [REDACTED]



**Heures d'ouverture du service à la clientèle**

Vous pouvez appeler notre service à la clientèle du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et entre 13h et 16h25.

**Entente de paiement**

Si vous ne pouvez pas régler le montant total de la facture pour la date d'échéance, nous vous invitons à communiquer avec nos agents du recouvrement pour prendre une entente.

**Type de lecture**

C = Carte autorelevé

E = Estimée

R = Réelle

P = Prorata

T = Télélecture

**Déménagement**

Lorsque vous déménagez, il est important de nous informer dès que possible de la date exacte à laquelle vous souhaitez mettre fin à votre abonnement, sans quoi, vous demeurez responsable du paiement des factures d'électricité jusqu'à ce que vous y ayez mis fin. Vous pouvez faire votre changement d'adresse à partir de [moncomptehydro.sherbrooke.ca](http://moncomptehydro.sherbrooke.ca), à [sherbrooke.ca/hydro-sherbrooke](http://sherbrooke.ca/hydro-sherbrooke) ou par téléphone.

**Échéance et frais d'administration**

Vous devez régler votre facture pour la date d'échéance indiquée. À défaut de régler votre facture à l'échéance, vous devrez payer, en plus, des frais d'administration au taux indiqué sur la facture, tel qu'il est décrit dans le règlement municipal numéro 425.

**Paiement**

Vous pouvez acquitter votre facture auprès des institutions financières (par Internet, au guichet automatique ou au comptoir) ou par la poste.

**Expédier à :**

**HYDRO-SHERBROOKE**

**C. P. 1720**

**SHERBROOKE (QUÉBEC) J1H 5N8**

**Multiplicateur**

Le multiplicateur sert à calculer la consommation d'énergie en fonction des données recueillies par le compteur. Celui-ci enregistre en effet la consommation d'électricité à une vitesse réduite. Afin de déterminer votre consommation réelle, il faut donc multiplier la consommation ainsi obtenue par le multiplicateur inscrit sur votre facture.

**Accès au compteur et carte d'autorelevé**

Vous devez permettre l'accès à votre compteur entre 7 h et 21 h tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés.

**Frais d'accès au réseau**

Montant fixe à payer par abonnement pour une période déterminée indépendamment de l'électricité consommée.

**Tarification**

Les tarifs domestiques et généraux d'Hydro-Sherbrooke sont identiques à ceux d'Hydro-Québec.

**Tarif domestique**

Le tarif domestique ne s'applique qu'à l'électricité consommée à des fins exclusives d'habitation dans un logement. Tout autre usage est assujéti au tarif général.

**Réglementation**

Pour connaître l'ensemble des tarifs et des conditions de service d'électricité vous pouvez consulter le règlement municipal numéro 425 sur notre site web. Pour en obtenir un exemplaire, ~~contactez notre service à la clientèle.~~

**Plaintes**

Hydro-Sherbrooke s'est doté d'une procédure de plainte formelle. Celle-ci prévoit qu'en dernier recours votre plainte pourrait être adressée à la Régie de l'énergie. Le détail de la procédure à suivre se trouve sur notre site web au : [sherbrooke.ca/plaintehydro](http://sherbrooke.ca/plaintehydro). Une version papier demeure disponible sur demande.

**Pour nous joindre**

Notre portail : [www.ville.sherbrooke.qc.ca](http://www.ville.sherbrooke.qc.ca).

Courriel : [abonnements@ville.sherbrooke.qc.ca](mailto:abonnements@ville.sherbrooke.qc.ca)

Numéro de téléphone : 819 821-5622

Numéro sans frais : 1 866 340-4584

Numéro de télécopieur : 819 821-5612

**Abonnez-vous à la FACTURE EN LIGNE !**

**[moncomptehydro.sherbrooke.ca](http://moncomptehydro.sherbrooke.ca)**